

ID: 052-215200403-20190108-2019_11-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Haute-Marne

Nombre de conseillers :	
~ en exercice	19
~ présents	17
~ votants	18
~ absents	2

OBJET

Approbation de la modification des statuts du Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres (SMTPL)

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 10 janvier 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02 janvier 2019 Commune

BOURBONNE LES BAINS

2019/ 11

EXTRAIT DU PROCES~VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 08 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf le mardi 08 janvier à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

<u>Etaient présents</u>: André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHE

Procuration(s): Damien CORNU à Elie PERRIOT

Etait(ent) absent(s) excusé(s): Damien CORNU, Dominique RICHARD BRICE

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

VU la délibération du Comité Syndical du SMTPL en date du 14 Décembre 2018 modifiant ses statuts comme ci-dessous :

- Adhésion des communes « Le Châtelet sur Meuse » et « Val d'Esnoms » ;
- Siège social fixé au kiosque de mobilité, square Olivier Lahalle à Langres 52200 ;
- Participation des communes de Langres et Saints-Geosmes au prorata de leur population totale avec doubles comptes au dernier recensement publié.

Après avoir pris connaissance de la délibération du SMTPL et des statuts modifiés ;

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres disposent de 3 mois pour se prononcer sur les demandes d'adhésion et sur les modifications statutaires.

Envoyé en préfecture le 10/01/2019
Reçu en préfecture le 10/01/2019
Affiché le 10/01/2019

ID: 052-215200403-20190108-2019_11-DE

Madame Marie-France MERCIER, adjoint au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver la modification des statuts du Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres. Une copie de la délibération sera envoyée à Madame la Présidente du SMTPL.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 10 janvier 2019

